
CSAL du 02/03/2023

A l'ordre du jour :

- Présentation du budget 2023 (pour information),
- Numérisation et correction à distance des copies des concours : lancement d'une expérimentation sur le concours de contrôleur 1^{ère} classe 2023 (pour information),
- Bilan des accueils de proximité 2022 (pour information)
- Questions diverses.

En début de séance, l'intersyndicale a mentionné qu'elle était opposée au projet de réforme des retraites. Elle a indiqué à la Direction la préoccupation des agents quant à leur avenir et carrière. Elle a demandé de faire remonter les angoisses des collègues à la Direction Générale. Les OS ont sollicité le report des réunions et formations lors de la journée de grève du mardi 07 Mars 2023. La DRFIP 21 s'en est requis.

Présentation du budget 2023

Baisse de 2.3 % de la Dotation Globale de Fonctionnement : elle passe de 2.6 à 2.5 millions. Elle se décompose en deux parties : la dotation par agents plafonnée par la Direction Générale et la dotation locaux indexée au niveau de l'inflation.

Pour 2022, les bureaux du ministère ont accompagné budgétairement la DRFIP pour les chantiers les plus importants réalisés au CFP de la Boudronnée notamment les travaux d'aménagement du SIP au 4^{ème} étage (travaux de sols, de cloisonnement et d'électricité), la réfection de l'accueil et la mise en conformité du restaurant administratif (électricité et évacuation des eaux usées).

Compte-tenu des retards en approvisionnements de matériels et consommables informatiques en 2022, la DRFIP 21 a procédé à des commandes locales, d'abord pour assurer le bon équipement des agents arrivant au mouvement de septembre mais aussi afin d'améliorer les conditions de vie au travail des agents alternant le télétravail et le présentiel, et également retirer les portables défectueux de la dotation 2019.

Agir pour ne pas subir.

En 2023, les travaux qui étaient prévus à la cantine (renouvellement du mobilier, et rénovation de la salle de restauration : insonorisation, changement du carrelage) seront reportés en 2024 par manque de crédits.

L'intersyndicale a interpellé la Direction parce que dans de nombreux services (à Beaune, Dijon Pl de la Banque et Boudronnée, ...) des températures relevées à l'intérieur ne sont pas suffisantes et des agents travaillent dans des conditions thermiques et des courants d'air inacceptables.

La DRFIP 21 nous explique qu'elle a rencontré effectivement des pannes en début de période de chauffe sur deux sites, Pl de la Banque et Beaune : des interventions répétées d'un prestataire ont été nécessaires. Comme des pièces ont dû être commandées, des radiateurs électriques ont dû être déployés sur Beaune pour faire face à cette situation. Ces deux sites bénéficient maintenant d'un système de gestion des chaudières à distance permettant d'adapter la régulation.

Certaines fenêtres de la rue Sambin seront remplacées cette année et d'autres l'année prochaine.

Sur les sites ayant nécessité des travaux de la part des collectivités propriétaires dans le cadre du déploiement du NRP, le sujet du chauffage a fait l'objet d'une attention particulière à Auxonne, Is-sur-Tille, Venarey-Les-Laumes.

Pour atténuer la différence thermique et les courants d'air de l'accueil à la Boudronnée, la CFTC a demandé l'activation du rideau d'air chaud du sas de l'entrée publique. La Directrice a répondu affirmativement.

Numérisation et correction à distance des copies de concours : lancement d'une expérimentation sur le concours de contrôleur 1^{ère} classe 2023

Le processus actuel, s'agissant des écrits des concours (phase de pré-admissibilité et d'admissibilité ou d'admission), repose sur une circulation des copies des candidats entre les centres d'examen et le centre des concours de Lille.

Une première expérimentation a consisté à scanner les copies à l'issue des épreuves et à les transmettre aux correcteurs sous forme dématérialisée (la correction des copies se faisant également par voie dématérialisée).

Agir pour ne pas subir.

Pour ce concours de contrôleur 1^{ère} classe 2023 qui se déroulera le 13/03/2023, le centre d'examen de la DDFIP du Doubs fusionnera avec celui de la DRFIP21, portant ainsi le nombre de candidats devant concourir à Dijon de 90 à 150.

Le service de la formation professionnelle 21 se verra doté d'un PC portable et d'un scanner fixe de façon à procéder à la numérisation attendue des copies.

Les trois agents de ce même service suivront une formation aux logiciels de suivi et de scannage des copies.

Bilan des accueils de proximité 2022

Les permanences fiscales ont été assurées dans 21 communes du département selon un calendrier établi en concertation avec les collectivités concernées et adapté en fonction des fréquentations enregistrées en 2021.

Quatre nouvelles permanences ont été mises en place en 2022 (Bligny-sur-Ouche, Nolay, Saulieu et Seurre) et deux autres ont été organisées à Is-sur-Tille et Genlis à la suite de demandes formulées par les collectivités, compte tenu du transfert total du recouvrement de l'impôt dans le SIP Dijonnais au 1^{er} Janvier 2022.

Les principaux motifs de visite :

- . Les usagers reçus (hors accueil à Recey-sur-Ource et Saulieu) se sont déplacés très majoritairement pour des motifs fiscaux.
- . Plus de la moitié des usagers réceptionnés à Recey-sur-Ource et à Saulieu l'ont été pour des motifs SPL.

Les évolutions 2021/2022 :

- . La fréquentation 2022 enregistre globalement une hausse de 30% . Cependant, les évolutions sont variables d'un accueil de proximité à un autre.
- . La permanence de Vitteaux, déjà peu fréquentée en 2021, voit encore sa fréquentation diminuer en 2022 (-39.45%), celle de Montigny-sur-Aube reste à un niveau relativement bas.
- . Lors de la période déclarative, les permanences assurées à Selongey, Saint-Seine-l'Abbaye et Somberton ont été mieux visitées.
- . Les permanences assurées à Laignes, Chenôve, et Semur-en-Auxois pendant la campagne déclarative, également bien relayées, voient leur fréquentation augmentée.
- . Celles réalisées à Saint-Jean-de-Losne et Mirebeau-sur-Bèze connaissent une évolution notable avec un niveau de visite important.

Agir pour ne pas subir.

Le calendrier des permanences 2023 :

Le calendrier 2023 et les modalités d'organisation des permanences ont été adaptés au mieux en fonction des fréquentations enregistrées en 2022, établis en tenant informés les élus concernés.

Ainsi, le nombre de permanences a été revu à la baisse dans 12 communes.

Par ailleurs, l'accueil sera assuré sur RDV pour 30 permanences (12 en 2022) dont 9 en visio à Pontailler-sur-Saône, Pouilly-en-Auxois et Vitteaux.

Ainsi, un total de 100 permanences dans 26 accueils de proximité en 2023, contre 123 en 2022, alors même que 5 nouveaux accueils sont créés cette année (Messigny-et-Vantoux, Brétigny, Pontailler-sur-Saône, Fontaine-Française, et Pouilly-en-Auxois), essentiellement concentrés sur la période déclarative IR.

Questions diverses

. Suite à la question d'une organisation syndicale relative au transfert de la mission des monuments historiques dans les SIP et PCR, le pôle de gestion fiscale se renseigne sur cette récente note de la DG.

. Un publipostage de mails concernant Gérer Mon Bien Mobilier (GMBI) sera envoyé la semaine prochaine à 16 millions de contribuables afin que dans le 1^{er} semestre 2023, tous les propriétaires déclarent dans cet applicatif l'occupation de tous leurs locaux d'habitation. Cependant, la note de campagne IR sera connue d'ici 2 semaines. Les réceptions physiques, téléphoniques, mails, e-contacts, courriers risquent d'être tendues durant ce laps de temps et après ...

. Le médecin de prévention prendra contact avec les collègues en situation de vulnérabilité pendant plus de 3 jours suite aux nouvelles consignes de la DG

Vos représentants en CSAL :

**Christophe RECOUVREUX, SIP DIJON ET AMENDES service recouvrement
(Titulaire)**

Céline GUILLAUMIN, Pôle CE antenne de BEAUNE (Suppléante).